

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quatorzième session**

Bangkok, 11-16 mai 2018

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire **

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales : environnement et développement**Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa quatorzième session***Résumé*

La quatorzième session du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable s'est tenue à Bangkok le 13 décembre 2017.

Le Conseil a examiné et approuvé les activités et réalisations du Centre depuis sa treizième session, ainsi que le rapport sur la situation administrative et financière du Centre en 2017. Il a salué les activités menées par ce dernier en 2017 et a noté qu'il disposait de ressources limitées pour poursuivre ses activités de fond en 2018.

Après avoir passé en revue les différentes possibilités quant à l'avenir du Centre, le Conseil a décidé de recommander qu'il soit transformé en une organisation intergouvernementale indépendante non rattachée au système des Nations Unies à compter du 1^{er} juillet 2018. Le Conseil a également recommandé que la Secrétaire exécutive prenne toutes les mesures administratives et juridiques nécessaires à cette fin, et que le Centre consacre les activités de 2018 à l'accomplissement de cette transition.

Le Conseil s'est félicité de l'annonce faite par la représentante de l'Indonésie selon laquelle son Gouvernement était disposé à mener et à appuyer la transformation du Centre en une nouvelle organisation non rattachée au système des Nations Unies. Il a également pris note de la proposition d'autres membres du Conseil d'accompagner ce processus de transition aux côtés de l'Indonésie.

La Commission est invitée à donner des directives sur ces questions et à approuver le rapport du Conseil.

* Nouveau tirage pour raisons techniques le 30 avril 2018.

** ESCAP/74/L.1/Rev.1.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

A. Questions appelant une décision

1. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) est invitée à approuver les recommandations et décisions ci-après du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable :

Recommandations et décisions

a) Le Conseil d'administration prend note du rapport sur les activités et les réalisations du Centre depuis sa treizième session (E/ESCAP/CAPSA/GC(14)/1, section III) ;

b) Il prend note du rapport sur la situation administrative et financière du Centre en 2017 (E/ESCAP/CAPSA/GC(14)/1, section IV) ;

c) Il recommande que le Centre soit transformé en une organisation intergouvernementale non rattachée au système des Nations Unies à compter du 1^{er} juillet 2018 ;

d) Il recommande que le secrétariat de la CESAP coopère avec la nouvelle organisation et maintienne son partenariat avec elle, et que cette dernière rende compte de ses activités à la CESAP ;

e) Il recommande que la Secrétaire exécutive prenne toutes les mesures administratives et juridiques nécessaires pour transformer le Centre, jusqu'alors un organe subsidiaire de la CESAP, en une nouvelle organisation intergouvernementale d'ici au 30 juin 2018 ;

f) Il recommande que toutes les activités menées et tous les fonds disponibles entre janvier et juin 2018 soient centrés sur les mesures de transition ;

g) Il recommande que les fonds non dépensés au moment de la transformation du Centre soient transférés à la nouvelle organisation, dans les conditions prévues par les règles financières des Nations Unies ;

h) Il se félicite de l'annonce de la représentante de l'Indonésie selon laquelle son Gouvernement est disposé à conduire et à appuyer la transformation du Centre en une nouvelle organisation non rattachée au système des Nations Unies ;

i) Il se félicite de la proposition d'autres membres du Conseil d'accompagner ce processus de transition aux côtés de l'Indonésie, notamment en demeurant membres du Conseil tout au long de ce processus et en continuant de fournir chaque année des contributions financières et en nature, y compris par le détachement d'administrateurs, selon les besoins ;

j) Il prend note de la position du Gouvernement fidjien, qui ne souhaite pas participer au processus de transition ni être membre de la nouvelle organisation pour l'instant ;

k) Il recommande que son Président actuel convoque la première réunion de la nouvelle organisation dans un lieu et au moment opportuns.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

Remerciements

l) Le Conseil d'administration exprime sa profonde reconnaissance au Gouvernement de l'Indonésie, pays hôte, pour les contributions et l'ampleur du soutien dont le Centre a bénéficié pendant des années, notamment pour ses contributions en espèces et en nature ;

m) Il remercie également les membres et membres associés de la CESAP pour les contributions versées au Centre et pour leur participation à ses activités au cours des années passées.

II. Compte rendu des travaux

A. Activités et réalisations du Centre depuis la treizième session du Conseil d'administration

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat relative au rapport sur les activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(14)/1, section III).

3. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Président et un exposé général a été fait par le Directeur du Centre.

4. Les représentants des membres ci-après du Conseil ont fait des déclarations : Cambodge ; Malaisie ; et Pakistan.

5. Le Conseil a salué le travail accompli par le Centre en 2017 et a reconnu la pertinence et l'importance des activités menées par le Centre pour résoudre les problèmes de développement actuels des États membres. Il a également pris note des nouveaux grands sujets de préoccupation des États membres, tels que les problèmes de chaîne d'approvisionnement, de productivité, de sécurité et de marché alimentaires dont le Centre pourrait se saisir dans le cadre de ses activités futures.

6. Il a noté que les activités menées par le Centre en 2017 avaient bénéficié de la collaboration établie avec des partenaires tels que l'Institut de recherche économique de l'ASEAN et de l'Asie de l'Est.

7. Il a pris note du rapport sur les activités et réalisations du Centre depuis la treizième session du Conseil, tel que présenté dans la note du secrétariat.

B. Situation administrative et financière du Centre

(Point 3 de l'ordre du jour)

8. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat relative au rapport sur les activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(14)/1, section IV).

9. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Président et un exposé général a été fait par le Directeur du Centre.

10. Les représentants des membres ci-après du Conseil ont fait des déclarations : Bangladesh ; Cambodge ; Pakistan ; Philippines ; et Thaïlande.

11. Le Conseil a noté que les ressources financières et humaines du Centre avaient continué à s'appauvrir en 2017 et qu'il n'avait donc pas été en mesure de répondre aux attentes toujours plus grandes des États membres. Il a pris note des efforts constamment déployés par tous les États membres pour accroître leurs contributions annuelles, et a relevé qu'ils n'y étaient pas encore tous parvenus pour des raisons différentes selon les pays.

12. Il a pris note du rapport sur la situation administrative et financière du Centre en 2017.

C. Examen par le Conseil d'administration des options pour l'avenir du Centre

(Point 4 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat relative au rapport sur les activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(14)/1, sections V et VI et annexe VII).

14. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Président et un exposé général a été fait par le Directeur du Centre.

15. Un débat général sur ce point de l'ordre du jour a été animé par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP.

16. Les représentants des membres ci-après du Conseil ont fait des déclarations : Cambodge ; Fidji ; Indonésie ; Malaisie ; Philippines ; Sri Lanka ; et Thaïlande.

17. Le Conseil s'est félicité de l'annonce faite par la représentante de l'Indonésie selon laquelle son Gouvernement était disposé à conduire et à appuyer la transformation du Centre en une nouvelle organisation non rattachée au système des Nations Unies. La représentante a également souligné que le soutien des autres pays membres était nécessaire pour accomplir cette transition.

18. Le Conseil a noté que d'autres États membres du Conseil, en particulier le Bangladesh, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines et Sri Lanka, s'étaient engagés à soutenir ce processus de transition aux côtés de l'Indonésie. Leur soutien pourrait notamment consister à continuer de fournir une aide financière annuelle ou à envisager d'apporter une contribution en nature, selon la situation nationale de chaque État membre. La représentante de la Thaïlande a déclaré qu'il était pour l'instant difficile de déterminer le niveau et la nature du soutien qu'apporterait son Gouvernement.

19. Le représentant du Bangladesh a fait remarquer qu'une analyse de l'efficacité des contributions versées par le passé permettrait aux États membres de déterminer leurs contributions futures.

20. Pour conclure le débat, le Conseil est convenu de recommander la transformation du Centre, jusqu'alors un organe subsidiaire de la CESAP, en une nouvelle organisation intergouvernementale d'ici au 30 juin 2018. Il a également été recommandé que, dans le cadre du processus de transition, les membres actuels du Conseil conservent leurs fonctions auprès de l'organe directeur de la nouvelle organisation.

21. Concernant le programme de travail du Centre pour 2018, le Conseil a recommandé que toutes les activités menées et tous les fonds disponibles entre janvier et juin 2018 soient consacrés aux mesures de transition.

D. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration

(Point 5 de l'ordre du jour)

22. Le Conseil d'administration est convenu de supprimer le point 5 de l'ordre du jour, à la suite de la recommandation faite pendant le débat sur le point 4 de l'ordre du jour de transformer le Centre en une nouvelle organisation indépendante non rattachée au système des Nations Unies.

23. Le Conseil a recommandé que son Président actuel convoque la première réunion de la nouvelle organisation dans un lieu et au moment opportuns.

E. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

24. Aucune autre question n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration.

F. Adoption du rapport

(Point 7 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 13 décembre 2017.

26. Le Président et les Vice-Présidents du Conseil et le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP ont prononcé des discours de clôture et ont remercié tous les participants de leurs contributions aux débats. Le Président a prononcé la clôture de la session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

27. Le Conseil d'administration a tenu sa quatorzième session à Bangkok le 13 décembre 2017.

28. Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire exécutif adjoint a rappelé qu'au cours des 36 dernières années, le Centre, qui était au départ un centre de recherche sur les céréales secondaires, les légumineuses, racines et tubercules, était devenu un pôle régional de connaissances consacré à l'accroissement de la productivité agricole, au renforcement de la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales. Tout au long de son évolution, le Centre avait continué à répondre aux besoins de ses pays membres dans des domaines essentiels pour l'agriculture durable. Plus de 200 activités de formation avaient été organisées, dont avaient bénéficié environ 6 000 participants de l'Asie et du Pacifique, et plus de 250 documents avaient été publiés en vue de favoriser le partage des connaissances et l'échange de données d'expérience entre les pays de la région. Le Centre était prêt à devenir une entité pilotée par les États membres et non rattachée au système des Nations Unies. Le Secrétaire exécutif adjoint a remercié le Gouvernement de l'Indonésie, pays hôte, d'avoir constitué le socle du Centre depuis sa création et a indiqué que toute transition demanderait une

continuité dans la direction de ses opérations. Dans son discours de clôture, il a signalé aux participants à la quatorzième session qu'ils auraient à prendre des décisions quant à l'avenir du Centre, et les a assurés qu'ils bénéficieraient de l'entier soutien du secrétariat de la CESAP dans la mise en œuvre des décisions prises par les pays membres, quelles qu'elles soient.

29. M. Sahat Pasaribu, Chercheur principal au Centre d'études des politiques socioéconomiques agricoles du Ministère indonésien de l'agriculture, en qualité de Président élu de la quatorzième session du Conseil, a remercié tous les représentants des pays membres présents et a sollicité leur soutien et leur coopération afin de s'assurer que la réunion soit efficace et fructueuse.

B. Participation

30. Ont participé à la session les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration : Bangladesh ; Cambodge ; Fidji ; Indonésie ; Malaisie ; Pakistan ; Philippines ; Sri Lanka ; et Thaïlande.

31. Les représentants du Népal et du Centre international japonais de recherches en agronomie ont également participé à la session.

C. Élection du Bureau

32. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Sahat Pasaribu (Indonésie)
Vice-Présidents :	M. Tapsir bin Serin (Malaisie) M. Rasnayaka M. Herath (Sri Lanka)

D. Ordre du jour

33. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session.
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Activités et réalisations du Centre depuis la treizième session du Conseil d'administration.
3. Situation administrative et financière du Centre.
4. Examen par le Conseil d'administration des options pour l'avenir du Centre.
5. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.

Annexe I

État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable pour l'année prenant fin le 31 décembre 2017 (en dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	170 508
Intérêts créditeurs	4 319
Écart de change	357
Recettes totales	175 183
<i>Moins : dépenses</i>	
	(292 496)
Solde net (déduction faite des dépenses)	(117 313)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2017	696 407
Remboursements aux donateurs	—
Solde au 31 décembre 2017	579 095

Annexe II

**État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par
l'agriculture durable pour l'année prenant fin le 31 décembre 2017,
par composante de projet**
(en dollars des États-Unis)

	<i>Contributions générales au titre des projets de développement des capacités : appui institutionnel</i>	<i>Projet financé par l'Union européenne et pilote par le Centre : SATNET Asia</i>	<i>Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>				
Contributions	170 508	—	—	170 508
Intérêts créditeurs	2 167	442	1 710	4 319
Recettes accessoires et écart de change	357	—	—	357
Recettes totales	173 031	442	1 710	175 183
<i>Moins : dépenses</i>				
Solde net (déduction faite des dépenses)	(61 054)	442	(56 700)	(117 313)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2017	280 147	179 401	236 859	696 407
Remboursements aux donateurs	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2017	219 093	179 843	180 159	579 095

Abréviation : SATNET Asia : Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux techniques agricoles durables et l'amélioration des liens entre les marchés en Asie du Sud et du Sud-Est.

Annexe III

Contributions en espèces versées au Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable en 2017 au titre de l'appui institutionnel
(en dollars des États-Unis)

<i>Pays/zone</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Bangladesh	7 000	7 000
Cambodge	2 000	2 000
Fidji	30 000	150 000
Indonésie	57 488	57 154
Macao (Chine)	3 000	3 000
Malaisie	10 020	10 000
Myanmar	1 000	1 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—
Philippines	—	21 000
République de Corée	20 000	20 000
Sri Lanka	30 000	30 000
Thaïlande	10 000	10 000
Total	170 508	311 154